

DEUX PARADIGMES DE L'ATTRIBUT

On s'intéresse dans cet article à l'analyse de l'attribut. On a retenu des contextes syntaxiques bien particuliers dans lesquels se réalise un sujet lexical postposé. Cela nous permettra de jouer sur la position de l'attribut par rapport au verbe. On souhaite ainsi montrer que la situation qu'occupe l'attribut (à gauche ou à droite du verbe) n'est pas indifférente et s'accompagne d'un ensemble de propriétés syntaxiques et sémantiques bien précises. La convergence de nos travaux¹ repose autant sur la permanence des mêmes préoccupations que sur la proximité des contextes que nous avons étudiés. Notre corpus de travail rassemblera des données écrites autant qu'orales qui sont plus riches qu'on ne le croit parfois.

1. L'ATTRIBUT : ÉLÉMENTS DE SYNTAXE

Nous nous intéressons à l'attribut dans un contexte où seul le sujet lexical est postposé. En effet, travailler sur l'ordre Verbe-Sujet² va

1. L'un s'intéresse au sujet postposé et s'est préoccupé de décrire les phénomènes touchant à l'attribut dans ce cadre; l'autre travaille sur les valences siamoises et a pu observer des comportements spécifiques pour partie surprenants. C'est donc une exploration de l'attribut à partir de ces deux voies que nous proposerons dans ces pages.

2. Certes, nos travaux récents sur le sujet postposé n'ont pas été sans influence sur notre décision mais deux arguments plus rigoureux ont vraiment joué un rôle déterminant. Se servir de la catégorie du sujet postposé comme critère de sélection des données permet de cerner un ensemble de constructions, d'organisations syntaxiques sans recourir à des exclusions fondées sur des caractères sémantiques (P. Cappeau, 1992). On entend par là qu'en se limitant aux énoncés qui n'acceptent qu'un sujet lexical postposé, on exclura différents types d'exemples (dont les énoncés interrogatifs, avec sujet

permettre de révéler une forte opposition entre deux paradigmes de l'attribut. Une telle distinction est en grande partie masquée dans l'*ordre canonique* Sujet-Verbe-Attribut.

On trouve sous (1) des données utilisées dans ce travail. Dans ces exemples se réalisent à la fois un sujet postposé lexical ainsi qu'un attribut. La position de l'attribut, à gauche du verbe en (a) et (b) ou à droite du verbe en (c) constitue un des points de notre réflexion.

- (1) a. *heureux et malins* sont ceux qui ont eu l'idée de se munir d'un chapeau (France-Inter)
 b. *Plus* l'implication de M. Barschel paraît évidente, *plus délicate* devient la position du Ministre des finances. (Le Monde)
 c. ce n'est pas si simple et c'est un problème sans fin parce que ne sont *riches* en politique que les gens qui ont l'adhésion de nombreux supporters (TF 1)

En revanche, les exemples cités en (2), qui comportent bien un attribut mais dans lesquels le sujet est clitique, n'ont pas été retenus.

- (2) a. Est-il lui-même une *victime de la tyrannie* ? (Le Monde)
 b. A peine est-il *candidat*, ce M. Mitterrand, que le voilà disqualifié parce qu'il n'encense pas le camp qui le combat et qu'il doit affronter. (Le Monde)

Pour l'essentiel, l'analyse présentée ici portera sur des énoncés qui présentent les trois caractéristiques suivantes :

- l'attribut n'est pas situé dans une subordonnée³
- le sujet
- un attribut, sous forme lexicale, est réalisé avec le verbe *être* (on s'est en effet pour l'essentiel limité à celui-ci)⁴.

clitique postposé). L'hypothèse qui guide ce choix conduit à supposer que le facteur retenu pour déterminer les contours du corpus de travail, non seulement écarte diverses sortes de structures, mais de plus délimite un ensemble homogène de constructions.

3. Le caractère régi modifie certaines des analyses proposés.

4. Les exemples suivants ont été écartés dans cette analyse. (i) parce que l'attribut est situé dans la subordonnée et (ii) parce que le sujet pourrait être réalisé sous forme clitique.

(i) je sais qu'aujourd'hui nombreux sont ceux qui dans le monde espèrent cette rencontre
 (ii) a. Quand a été malade son fils ?
 b. Quand a-t-il été malade ?

Ce travail porte sur la position de l'attribut, on tiendra peu de compte de la forme du sujet⁵.

1.1. LA POSITION DE L'ATTRIBUT

Dans le contexte retenu où le sujet lexical est postposé, l'attribut peut occuper deux positions syntagmatiques différentes. Il peut se trouver :

- soit à droite du verbe (3) entre le verbe et son sujet :

(3) *est francophone* tout pays qui adhère à la francophonie (A2)

- soit à gauche du verbe (4) ou plus précisément entre le verbe et le sujet :

(3) *Beaucoup plus destructeurs* ont été l'incendie de 1825 au Nouveau-Brunswick (Canada) au cours duquel 1,6 million d'hectares de forêt ont brûlé et celui de 1871 dans le Wisconsin (Etats-Unis) qui a fait disparaître 500 000 hectares de bois. (*Le Monde*)

La troisième solution théoriquement envisageable, c'est-à-dire celle où l'attribut se réaliserait à droite du sujet lexical postposé ne se rencontre jamais (5) :

- (5) a. * est tout pays qui adhère *francophone*
 b. * ont été ces divers incendies *beaucoup plus destructeurs*

1.1.1. Analyses antérieures

Dans l'ensemble, les grammairiens tels A. Blinkenberg (1929) et R. Le Bidois (1952) privilégient une seule des deux positions. Quelques mots suffisent à A. Blinkenberg lorsque l'attribut suit le verbe alors que des classements plus détaillés sont fournis dans le cas où l'attribut est antéposé. On reprendra le classement de B. Jonarc⁶ (1976) qui, utilisant avec un œil critique des analyses précédentes, dégage (pp. 87-111) les quatre groupes suivants :

5. On rencontre ainsi fréquemment, à droite du verbe, un sujet relatif.

6. Ce travail remarquable offre une grande richesse d'analyse ainsi qu'un nombre élevé de données.

A) “L’attribut se trouve seul au début de la phrase” (p. 91).

Jonare, après avoir rappelé qu’un “sujet volumineux” s’inverse plus facilement, distingue “quatre types d’attributs qui peuvent figurer seuls au début de la phrase”. Voici son classement :

a) L’attribut se trouve dans un *contexte affectif*

Inquiétantes sont les eaux dormantes du quatrième (cité p. 92)

b) L’attribut exprime en lui-même la quantité

En s’abstenant, nombreux sont ceux qui ont refusé d’approuver cette politique (cité p. 94)

c) *Tel* introduit la phrase

Telle est, du moins, l’explication officielle (cité p. 97)

Car tel est l’engouement du roi pour la musique qu’elle inspire jusqu’aux noms des accessoires du costume (cité p. 99)

d) *Autre* introduit la phrase

Tout autre fut la réaction de Laurence (cité p. 99)

B) “L’attribut initial est précédé d’un adverbe de quantité” (p. 99)

Dans ce cas, la construction ne diffère pas de celle présentée précédemment. Trois groupes distincts sont dégagés selon les adverbes utilisés (des paragraphes spéciaux sont réservés à l’étude de *si* et *tant*) :

Assez nombreux sont les habitants du quartier des coronas à manifester leur soutien au juge Pascal (cité p. 100)

Si lointaine était ma rue (cité p. 101)

C) “L’attribut appartient à un système de comparaison” (p. 104).

C’est le cas avec la présence de l’adverbe *plus*. Dans ce groupe sont traités aussi bien les systèmes unaires que les systèmes à deux termes (*plus ... plus ...*) :

Beaucoup plus sombre est le tableau peint par Georges Séguy, hier matin (cité p. 105)

Plus tôt le pied bot sera redressé, plus rapide sera la rééquilibration de ses mouvements, nécessaires à un développement normal du pied (cité p. 107)

D) "L'adjectif *seul* introduit la phrase" (p. 108)

Une place à part est réservée à cette forme qui est proche de l'attribut.

Seule compte son œuvre

(cité p. 109)

Pour intéressants qu'ils soient, par leur souci d'affiner les découpages antérieurs, ces facteurs, comme d'ailleurs l'auteur elle-même l'admet, ne sont pas entièrement satisfaisants. Ils suscitent les trois critiques suivantes :

- on dispose d'une énumération qui ne semble pas former un système homogène puisque se mêlent des facteurs sémantiques et des listes d'éléments. Le classement conduit donc à une accumulation de rubriques, à un éclatement dont la cohésion n'est pas suffisamment sensible.
- seul est réellement discuté le cas où l'attribut est antéposé au verbe constructeur. On ne trouve pas d'indication sur les différences éventuelles qu'accompagne un changement de position de la place de l'attribut.
- les constructions de type "plus A plus B" (6) sont étudiées en même temps que d'autres constructions. Or celles-ci possèdent un caractère bien spécifique qui exclut un tel regroupement.

- (6) *Plus* vite agissent le ministère ou la justice, *plus* nombreuses seront les mouches prises dans le miel. (*Le Monde*)

Notre présentation essaiera de faire apparaître qu'il existe une grande opposition entre les deux positions gauche et droite que peut remplir l'attribut. Chacune se différencie nettement de l'autre et est marquée par des formes et des traits sémantiques spécifiques : la position droite se caractérise par le caractère graduable des formes qui apparaissent alors que la position gauche est marquée par un trait de permanence.

1.1.2. Critères d'analyse

La démonstration reposera sur trois critères. deux concernent des modalités (restriction et négation) qui signalent des comportements syntaxiques différents, le troisième tient aux propriétés des éléments lexicaux qui peuvent figurer dans les contextes retenus. On s'apercevra ainsi que les deux positions ne sont pas de simples variantes mais constituent des paradigmes différents sur lesquels pèsent des contraintes précises.

1.1.2.1. *La restriction*

Cette modalité fait ressortir deux comportements distincts de l'attribut.

- *Attribut à gauche du verbe*

Dans cette configuration particulière, on relève, dans l'emploi de la restriction “ne ... que”, de nombreuses contraintes qui sont pour partie inattendues. Que l'attribut antéposé au verbe ne puisse être soumis à la restriction (7) ne constitue nullement une surprise. Il s'agit là d'une contrainte catégorielle propre au clitique “ne” qui a besoin d'un verbe d'appui.

- (7) a. *fréquents* sont les exemples de grèves dures
 b. * *ne fréquents* sont les exemples de grèves dures
 c. * *que fréquents* ne sont que les exemples de grèves dures

Plus surprenantes par contre sont les réserves que suscitent les énoncés cités en (8) dans lesquels le sujet lui-même semble refuser la restriction :

- (8) a. *grand* est le mur qui borde ce chemin
 b. ? *grand* n'est que le mur qui borde ce chemin
 c. *prudents* furent ses alliés proches
 d. ? *prudents* ne furent que ses alliés proches

Il apparaît ainsi que dans ce contexte ni l'attribut, ni le sujet ne peuvent être restreints par “ne ... que”. Il semble impossible d'introduire une restriction puisqu'on observe que d'autres formes restrictives provoquent des énoncés aussi peu satisfaisants. C'est le cas pour “il n'y a ... que” (9) ou pour “rien que” (10).

- 97) a. ? il n'y a que *légère* qu'était la fatigue qu'il a ressentie
 b. ? il n'y a que *rares* que sont les exemples de grèves dures
 (10) a. ? rien que *légère* était la fatigue qu'il ressentit
 b. ? rien que *rares* sont les exemples de grèves dures

On reviendra ultérieurement sur le cas de *seul* qui constitue en apparence une entorse au fonctionnement présenté ici.

- *Attribut à droite du verbe*

Le fonctionnement de la restriction est ici bien différent. Divers comportements sont observables et tiennent à l'attribut choisi.

Avec un élément nominal⁷ tel *célibataire*, la restriction peut porter sans difficulté sur le sujet (11). De sérieuses réserves subsistent pour faire porter la restriction sur l'attribut (12), dans le contexte retenu.

- (11) n'est *célibataire* qu'un homme non marié majeur
 (12) ? n'est que *célibataire* un homme non marié majeur

Toutefois, lorsqu'un contraste (qui porte sur l'attribut nominal) est explicitement réalisé, l'énoncé devient acceptable (13). La même description convient à des lexèmes peu perméables à la gradation (14) :

- (13) a. n'est que *célibataire* et non pas *marié* l'ami que tu m'as présenté
 b. n'est qu'*infirmier* et non *médecin* un étudiant qui a interrompu ses études
 (14) n'est qu'*inculpé* et non *condamné* ce journaliste célèbre cité par la presse

D'autres attributs tels que *francophile* ou *gai* présentent un comportement différent. Les deux places sujet (15) et attribut (16) peuvent être restreintes.

- (15) a. n'est *francophile* qu'un pays où le français est apprécié
 b. ne sont *gais* que les gens qui ne sont pas au chômage
 (16) a. n'est que *francophile* un pays où l'anglais est vivace
 b. ne sont que *gais* les clowns de ce cirque

Ces adjectifs présentent habituellement un caractère graduable (mesuré ici par l'adjonction du quantifieur⁸ *un peu*) : "il est très francophile". Dans le contexte présenté, les adjectifs perdent cette propriété. La réalisation n'est plus possible (17) :

- (17) a. ? n'est qu'un peu *francophile* un pays où le français n'est pas enseigné
 b. ? ne sont qu'un peu *gais* les clowns de ce cirque
 c. ? n'est qu'un peu *triste* l'enfant qui a été puni
 d. ? n'est qu'un peu *sauvage* le chat de nos voisins

L'acceptabilité serait rétablie si le contexte explicitait un contraste (18). On se trouve alors renvoyé au cas précédent dans lequel deux valeurs lexicales s'opposaient⁹.

7. M. Le Guern (1991).

8. Les quantifieurs *très* et *un peu* n'ont pas les mêmes distributions. Ce point n'a pas fait l'objet d'une analyse.

9. La difficulté à faire porter la restriction sur l'attribut, dans certains contextes, rappelle la difficulté à dissocier le bloc "auxiliaire + participe passé". La restriction,

- (18) a. n'est qu'un peu *timide* et non sauvage le gamin que tu as croisé
 b. n'est que *francophile* et non francophone un pays aux langues multiples

Le parallélisme des deux situations permet d'envisager l'hypothèse d'un lien assez fort entre le verbe et l'attribut lorsqu'il est postposé. On se trouve en présence d'une sorte de bloc, constitué par un nouveau prédicat (*être* + attribut). Dans ce cas, l'attribut ne possède plus de caractère graduable.

1.1.2.2. *La négation*

La négation présente aussi un comportement différent selon la position qu'occupe l'attribut. On envisagera successivement diverses sortes de négation.

A. La négation verbale

Lorsque l'attribut est postposé au verbe, on peut recourir à la négation verbale *ne ... pas*. Le résultat ne pose aucun problème d'acceptabilité (19). La portée de la négation peut alors être soit totale, soit partielle et ne porter que sur l'attribut lui-même (20) :

- (19) n'est pas *fou* un individu qui a un tel comportement
 (20) n'est pas *fou* mais *débile* un individu qui a un tel comportement

B. La négation non verbale

Quand l'attribut est antéposé au verbe, seul le morphème négatif *pas* pourrait porter sur l'adjectif. Ce phénomène est illustré en (21), où l'énoncé est peu satisfaisant. Seuls quelques rares adjectifs permettent une négation dans cette position¹⁰ (22) :

lorsqu'elle saisit l'ensemble, conduit à des résultats satisfaisants (i), alors que l'insertion de l'élément restrictif *que* donne des énoncés bizarres (ii) :

- (i) ne sont venus que Pierre et Jean
 (ii) ? ne sont que venus Pierre et Jean.

10. On peut aussi remarquer que ces adjectifs se prêtent facilement à un redoublement (i) :

- (i) a. pas malins étaient les amis qu'il m'avait présentés
 b. pas futs-futs sont les amis qu'il m'avait présentés.

- (21) a. ? pas *fou* serait quelqu'un qui aurait ce comportement
 b. ? pas *dangereux* étaient les travaux qu'il avait entrepris
- (22) a. pas *malin* serait celui qui l'aurait fait
 b. pas *futés* étaient les amis que tu avais invités

Ces réserves font bien ressortir la différence entre cette position de l'attribut et la précédente dans laquelle il n'existait pas de limitation à l'emploi de la négation¹¹. Ce comportement est d'autant plus remarquable que d'autres adjonctions sont envisageables et en particulier une quantification apportée par un adverbe (23). La contrainte soulevée concerne donc bien la modalité négative.

- (23) bien *fou* serait quelqu'un qui regarderait régulièrement cette émission

Les mêmes lignes de fracture persistent, dans quelques cas, lorsqu'on recourt à une négation plus lexicale à l'aide de préfixe. Ainsi *non classés* est-il plus acceptable quand il est réalisé à droite¹² (24)

- (24) a. ? non *classés* sont les documents qui sont sur mon bureau
 b. sont non *classés* les documents qui sont sur mon bureau

De fait, seul l'attribut réalisé à droite du verbe accepte les deux formes de négation. Les deux positions ne peuvent donc être décrites en terme de simples variantes. En effet, au travers du jeu des modalités verbales, il convient de considérer différemment la relation qu'entretient l'attribut avec le verbe *être*. Dans un cas, on peut constituer une sorte de bloc "*être* + attribut" qu'il est délicat de dissocier, dans l'autre au contraire le lien avec le verbe semble plus lâche. La différence entre les deux positions (gauche et droite) s'accroît donc. Sur la base des indices relevés, il devient possible de proposer l'hypothèse suivante :

11. Il faut noter que la distribution décrite ne convient que lorsque le sujet est postposé au verbe. Avec un sujet clitique antéposé, on pourrait en effet rencontrer (i) et (ii) :

- (i) pas vraiment gai il était
 (ii) pas tranquille on a longtemps été

12. D'autres éléments tels *non-voyant* présentent la même distribution. Mais l'explication relève d'un autre niveau puisqu'elle persiste pour le terme non nié (ii) :

- (i) a. ? non-voyant est quelqu'un qui a perdu la vue
 b. est non-voyant quelqu'un qui a perdu la vue
 (ii) a. ? voyant est quelqu'un qui porte ces lunettes
 b. est voyant quelqu'un qui porte ces lunettes.

Position à gauche du verbe	Position à droite du verbe
pas de restriction pas de négation	restriction négation
dissociation attribut / être	constitution d'un bloc être + attribut

1.1.2.3. *Le paradigme des formes réalisées dans chaque contexte*

On partira des formes spécifiques de chacun des deux paradigmes, c'est-à-dire qui n'apparaissent qu'à gauche ou à droite du verbe, car elles sont plus révélatrices des particularités de chaque position.

A. Attribut à droite du verbe

• *Les prédicables typants*

On peut rencontrer dans cette position des prédicables typants (*célibataire, linguiste, candidat* ...) étudiés par A. Boone¹³ (1987). Toutes ces formes satisfaisantes à droite¹⁴ (25) sont écartées de la position gauche (26) :

- (25) a. est *candidat* le responsable désigné par son parti
 b. ne serait pas *célibataire* une personne qui partagerait son appartement
- (26) a. * *candidat* est le responsable désigné par son parti
 b. * *célibataire* ne serait pas une personne qui partagerait son appartement

13. De très nombreuses descriptions des adjectifs existent. On a retenu celle de A. Boone plus en rapport avec nos préoccupations mais on rappelle que G. Kleiber (1991) a proposé d'intéressantes distinctions fondées sur le caractère objectif ou subjectif des adjectifs.

14. Toutes les démonstrations reposeront sur ces formes typiques. On verra dans un deuxième temps comment envisager le problème pour les autres items lexicaux moins particuliers.

• *Les adjectifs non relationnels*

A côté des prédicats typants, on rencontre aussi d'autres adjectifs qui partagent ce caractère non graduable. C'est entre autres le cas des adjectifs relationnels (*municipal, judiciaire, présidentiel* ...). Parmi leurs propriétés, on signale parfois leur impossibilité d'être employés comme attributs¹⁹. (28) est alors considéré comme impossible :

(28) * Ce bâtiment est *municipal*

Cependant, la contrainte ne semble pas incontournable dans le cadre de l'ordre Verbe-Sujet²⁰, comme l'illustrent les exemples (29) et (30) :

(29) est *municipal* un décret voté par l'ensemble du conseil

(30) est *communal* tout terrain payé par la municipalité

D'autres adjectifs résistent, par leur sémantisme, à toute variation axiologique. Cette caractéristique explique qu'ils ne puissent s'adjoindre l'adverbe *très*. C'est le cas des éléments : *dernier, premier, Marseillais*, etc. Employés comme attributs, ils se rencontreront sans difficulté particulière à droite du verbe (31) :

(31) a. est *Marseillais* tout homme qui a vécu près de cette ville.

b. dix minutes après était toujours *première* la voiture partie en pôle position

Leur apparition à gauche exige des contextes plus particuliers. Ainsi pour l'exemple précédent, il n'est pas envisageable de poser une simple réversibilité de l'adjectif (32). Il faudra recourir à certains ajouts (33) :

(32) ? *Marseillais* est tout homme qui a vécu près de cette ville

(33) a. ? *Marseillais* sont les joueurs de ce club

b. ? *Monégasques* sont en principe les résidents permanents dans la principauté

Le meilleur résultat serait obtenu avec l'ajout de l'adverbe *farouchement* qui fait basculer l'adjectif dans la classe des attributs graduels. Nulle surprise alors si (34) ne fait pas problème :

(34) farouchement *Corses* sont les nationalistes arrêtés

19. J. Gardes-Tamine (1990), p. 120.

20. Plusieurs points (détermination du sujet, lexique entre autres) mériteraient une analyse plus fine (i) :

(i) ? est *municipal* un bâtiment.

• *Les adjectifs avec complément*

A ces adjectifs non graduables s'ajoutent les adjectifs qui construisent un complément (adjectifs opérateurs). Contrairement aux précédents, ils peuvent sans difficulté présenter un caractère graduable, évolutif, ce que confirme la possibilité de leur adjoindre, entre autres, l'adverbe²¹ *un peu* (35) :

(35) il a été un peu *jaloux* de son ami

Pourtant, dans le contexte que nous testons, ces adjectifs constructeurs semblent avoir quelque difficulté à régir leur complément. Cette propriété reste entière lorsque l'adjectif est employé sans modifieur (36). Par contre le recours à la forme *un peu* qui dénote précisément une variation s'accommode mal de ce complément (37).

(36) a été *fier* de gagner le coureur parti troisième

(37) ? a été un peu *fier* de gagner le coureur parti troisième

Trois groupes d'unités se rencontrent à droite du verbe :

- des éléments typants
- les adjectifs dits relationnels
- les adjectifs opérateurs

Toutes ces unités partagent la même propriété : elles ne possèdent pas un caractère graduable. Les éléments qui occupent cette position (à droite du verbe *être*) vont présenter cette même caractéristique. Toutefois, les attributs ne se rattachent pas nécessairement à l'une des trois classes citées ci-dessus. En fait, le paradigme lui-même imprime une interprétation non graduelle à tout élément réalisé à cette place. Cela explique qu'on puisse rencontrer des éléments tels que *dernier* ou *marseillais* dont le sémantisme s'accommode mal d'une variation (qui serait marquée par exemple par l'ajout de *très*). L'homogénéité du paradigme repose principalement sur cette caractérisation sémantique. Dans cette organisation, les énoncés s'interprètent facilement comme définitoires (38) :

(38) est *francophone* tout pays qui adhère à la francophonie
(A2, *Apostrophes*)

21. Il conviendrait d'étudier de façon plus précise les propriétés de certains adverbes (*très, particulièrement* ...) qui viennent modifier le sens des adjectifs. Tous n'ont pas les mêmes répercussions sur la distribution présentée ici.

Les deux rubriques distinguées pour les besoins de l'analyse représentent les deux faces d'une seule et même propriété : la possibilité d'une variation graduelle sur un axe.

Tout adjectif placé dans ce paradigme tend d'ailleurs à prendre une valeur superlative²⁴ ou déjà induite par son sémantisme ou qui vient l'enrichir (47) :

- (47) a. *Ô triste triste* était mon âme
 À cause, à cause d'une femme. (Paul Verlaine)
- b. *Tendre* est la nuit (Scott Fitzgerald)
- c. *Grande* fut sa déception

Les deux positions retenues se distinguent nettement. L'attribut postposé forme bloc avec le verbe. Il constitue en quelque sorte un nouveau prédicat (être-bourgeois, être-fonctionnaire), alors qu'à gauche il s'agit d'une propriété qui n'est pas fondue dans le verbe.

Quand l'attribut est à droite, on utilisera le terme de "prédicat état". Quand il est à gauche, le lien entre l'adjectif et le verbe est moins fort, on parlera de "valeur particulière". On obtient alors la représentation suivante :

Position à gauche du verbe	Position à droite du verbe
adjectif graduable comparatif + adjectif ex. : <i>rare</i>	non graduable caractère stable ex. : <i>célibataire</i>
"valeur particulière" <i>rouge était sa veste</i> <i>très rouge était sa veste</i>	"prédicat-état" <i>est étudiante cette jeune fille</i> <i>? est très étudiante cette jeune fille</i>

L'opposition ainsi tracée s'attache aux paradigmes eux-mêmes et non aux unités qui les remplissent. C'est ce qui explique que certains éléments puissent se rencontrer aussi bien à droite qu'à gauche du verbe. Mais il s'agit là de la surface des choses, leur interprétation est en effet foncièrement différente. On pourra la vérifier au travers des trois exemples suivants :

24. Cette valeur superlative s'exprime aussi dans une coordination comme (i) :

(i) a. grandes et même plus grandes sont les filles à cet âge.

- Le premier illustre la variation de sens qui va accompagner une position différente du même lexème. Il se trouve saisi dans un contexte syntaxique qui va faire pression sur lui et favoriser une interprétation. A gauche, *handicapé* reçoit un sens occasionnel, c'est ce qui explique la bonne formation de (48). Postposé au verbe, il revêt un caractère de permanence que traduit bien l'opposition présentée en (49). Dans ce dernier cas, il peut prendre une valeur définitoire.

- (48) a. *handicapé* est quelqu'un qui a un bras dans le plâtre
 b. très *handicapé* est quelqu'un qui a un bras dans le plâtre
- (49) a. ? *handicapé* pour toute sa vie est le motard blessé dernièrement
 b. est *handicapé* pour toute sa vie le motard blessé dernièrement

- Le second présente un cas où le contexte va tirer l'unité lexicale choisie vers l'interprétation que nécessite l'emplacement de l'attribut. Ainsi, (50) convient mal à la valeur d'état que reçoit *ouverte*, c'est la position droite qui serait retenue (51) :

- (50) ? aujourd'hui *ouverte* est la fenêtre qui donne sur la rue
 (51) aujourd'hui est *ouverte* la fenêtre qui donne sur la rue

Un simple ajout permet de basculer de la permanence vers un phénomène graduable, évolutif et modifie en conséquence le paradigme que peut occuper l'attribut (52) :

- (52) grande *ouverte* est la fenêtre qui donne sur la rue

- Ce troisième cas est encore plus frappant. Le changement de sens s'accompagne alors d'un changement de statut. En effet, réalisé à droite du verbe, l'adjectif *seul* est un attribut qui a le sens de *solitaire*. D'où la bonne formation de (53) qui s'accommode du caractère permanent de l'attribut. Cet adjectif ne se réalise pas à gauche du verbe. Dans ce cas, on rencontre par contre la restriction lexicale qui porte sur le sujet postposé. (54). La mauvaise formation de (55) s'explique par cette différence de statut : *seul* devrait nécessairement porter sur le sujet. La valence du verbe est alors incomplète.

- (53) est *seul* quelqu'un qui n'a pas d'ami
- (54) a. *seul* est venu son frère
 b. seul son frère est venu (seulement lui)
 c. uniquement son frère est venu

- (55) a. ? *seul* est quelqu'un qui n'a pas d'ami
 b. * *seul* quelqu'un qui n'a pas d'ami est
 c. * uniquement quelqu'un qui n'a pas d'ami est

Là encore, dès que le caractère graduable de l'attribut est explicité, celui-ci se réalise sans difficulté à gauche du verbe (56). Il s'agit bien ici d'une valence attribut et non d'une restriction lexicale qui porte sur le sujet postposé (57)

- (56) a. très *seul* est quelqu'un qui n'a pas d'ami
 b. particulièrement *seul* est quelqu'un qui n'a pas d'ami
 (57) a. quelqu'un qui n'a pas d'ami est (très) *seul*
 b. * (très) *seul* quelqu'un qui n'a pas d'ami est

La position à droite du verbe est plus complexe à décrire. Elle favorise la constitution d'un bloc “*être* + attribut” dans lequel l'interprétation porte un trait sémantique de permanence. Par conséquent, on y rencontre des unités :

- qui ne possèdent jamais cette caractéristique (ex. les noms typants)
- qui abandonnent le caractère graduable qu'elles possèdent dans d'autres contextes.

Cela permet d'expliquer la difficulté de faire porter le quantifieur *un peu*²⁵ sur les éléments placés à droite du verbe (58) :

- (58) a. ? est un peu *seul* quelqu'un qui ne vit qu'avec des chats
 b. un peu *seul* est quelqu'un qui ne vit qu'avec des chats

2. L'ATTRIBUT DANS LES VALENCES SIAMOISES

2.1. PRÉSENTATION

Les caractéristiques de l'attribut sont intéressantes à observer dans le cadre des valences “siamoisées”²⁶, qui correspondent au contexte syntaxique retenu initialement (sujet lexical postposé). On appelle ainsi les organisations syntaxiques de type “plus A plus B”, dont chaque segment

25. C'est le quantifieur qui semble présenter la distribution la plus significative.

26. Savelli (1993).

comporte forcément un verbe tensé. Elles sont largement attestées²⁷ tant à l'oral (59) qu'à l'écrit (60). Ces organisations fournissent de nombreux exemples avec attribut.

- (59) a. *plus* grands sont les politiques *plus* grandes sont les manœuvres
 b. *plus* nul sera le programme *plus* pénibles seront les élèves
 c. *plus* violents sont les vents *plus* le Bangladesh souffre
- (60) a. *Plus* il y aura de solidarité entre les pays qu'indigne un tel comportement à l'égard de la liberté d'expression, et *plus* courte sera l'épreuve que traverse monsieur Rushdie a ajouté monsieur Mitterrand. (*Le Monde*, mars 1989)
 b. *Plus* l'offenseur est cher et *plus* grande est l'offense. (Corneille, *Le Cid*, 1, 6)
 c. *Plus* l'implication de M. Barschel paraît évidente, *plus* délicate devient la position du ministre des finances. (*Le Monde*, 10 oct. 1987, p. 4)

Les attributs qu'on rencontre dans les organisations "siamoisées" sont généralement sensibles au trait sémantique /+ graduable/ (61)-(62) :

- (61) a. *plus* un livre est beau *plus* il est cher
 b. *plus* un livre est très beau *plus* il est très cher
- (62) a. ? *plus* il est médecin au Samu *plus* il rentre tard
 b. * *plus* il est très médecin *plus* il me soigne bien

On peut s'interroger sur quelques exemples qui donnent des résultats moins nets²⁸ (63) :

- (63) a. *plus* il est médecin à Paris, *plus* il gagne de l'argent
 b. *plus* on est célibataire, *plus* on paie d'impôts

Lorsque le sujet est postposé, seuls les attributs graduables sont autorisés (64) :

- (64) a. ? *plus* est médecin cet étudiant *plus* il travaille à l'hôpital
 b. ? *plus* est veuf mon oncle *plus* il est malheureux

Ces organisations syntaxiques se caractérisent par la réitération, à l'initiale, de l'élément *plus*. Sans développer les tests, nous rappelons que

27. Tous les exemples fournis sont tirés du volume II de la thèse Savelli (1993).

28. Il faudrait, alors, faire intervenir dans l'analyse, des paramètres liés à la temporalité.

les éléments *plus* sont toujours régis par le verbe ou un autre constituant :

- (65) a. *plus* ils *étaient plus* il y avait de *problèmes* à résoudre
 b. *plus* ils sont *nombreux plus* ils ont de *pouvoir*
 (66) il faut savoir que *plus* l'évadé *risquait* une peine lourde *plus* serait *lourde* la peine encourue par ses complices

Quelques tests permettent de montrer que le quantifieur *plus* diffère du comparatif. Il a un statut particulier quand il est employé dans une valence siamoise :

2.1.1. En énoncé isolé

On rencontre deux formes distinctes *plus ... que* (67) et *plus* (68). On pourrait considérer cette dernière comme une forme courte du comparatif.

- (67) a. il est *plus* joli *que* moi
 b. il est *plus* joli *qu'*avant
 (68) il est *plus* joli

Le comparatif peut aussi d'adjoindre le quantifieur *beaucoup* (69) :

- (69) il est *beaucoup plus* joli *que* moi

2.1.2. Dans les organisations "simoises"

Le morphème *plus*²⁹ est toujours employé seul. Il ne peut jamais être mis en relation (implicite ou explicite) avec un comparatif puisque cette forme n'existe pas dans ce contexte syntaxique (70). De plus, il ne peut se cumuler avec un autre quantifieur (71) :

- (70) a. *Plus* cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
 b. * *Plus* qu'avant cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
 c. * *Plus* que moi cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
 (71) ? beaucoup *plus* cette somme est grande beaucoup *plus* est rapide l'inclusion

29. Et certaines variantes comme *tant plus* et *le plus*.

L'exemple ci-dessous atteste que le comparatif se rencontre dans l'énoncé isolé (72) :

(72) a. *Plus* grande que tout est cette somme.

En revanche, le comparatif n'est pas envisageable dans les organisations "siamoises" (73) :

- (73) a. * *Plus* cette somme est grande *que tout*, *plus* est rapide
l'inclusion
b. * *Plus* grande *que tout* est cette somme, *plus* est rapide
l'inclusion
c. * *Plus* est grande *que tout* cette somme, *plus que* est rapide
l'inclusion

La position de l'attribut, à droite ou à gauche du verbe, n'influe pas sur l'acceptabilité de l'énoncé.

D'autre part, l'impossibilité d'ajouter un quantifieur renforce le caractère particulier du *plus* dans la "siamoise". En énoncé isolé, *plus* peut être précédé par un quantifieur comme *beaucoup* ou *un peu* (74).

- (74) a. il est *plus* adroit
b. il est beaucoup *plus* adroit
c. il est un peu *plus* adroit

Dans les organisations "siamoises", ces ajouts sont exclus s'ils portent sur un seul *plus* ou sur les deux (75) :

- (75) a. *plus* adroit il était *plus* on l'appréciait
b. ? beaucoup *plus* adroit il était *plus* on l'appréciait
c. ? un peu *plus* adroit il était un peu *plus* on l'appréciait

2.2. LES DEUX TYPES D'ATTRIBUTS DANS LES ORGANISATIONS "plus A plus B"

L'examen de la distribution des adjectifs au sein du syntagme révèle des phénomènes intéressants. Comme dans le cas général, l'attribut peut apparaître à droite ou à gauche du verbe. Toutefois la réalisation obligatoire de *plus* à gauche du verbe constitue une différence manifeste et contribue à établir la spécificité de l'organisation siamoise. Nous travaillons sur les deux successions linéaires suivantes :

a. *Plus* + adjectif + *être* + sujet lexical

- (76) *Plus* longtemps a été occupé le lieu que l'on quitte, *plus* nombreux et gênants sont ces symptômes d'une occupation qui ne fut pas toujours irréprochable. (Le Monde - TV)

b. *Plus* + *être* + adjectif + sujet lexical

- (77) *Plus* on monte *plus* est dense la couche de neige

Ces deux distributions ne constituent pas de simples variantes sur la position de l'adjectif mais déclenchent une certaine prédictibilité des suites syntaxiques, ce qui ajoute au caractère particulier de la "siamoise".

• Attribut à gauche : "Plus + adjectif + *être* + sujet lexical"

Cette distribution correspond au cas général et peut se rencontrer à la fois dans des énoncés isolés (78) ou dans des "siamoises" (79) :

- (78) a. *plus* dure sera la chute
 b. s'il ne travaille pas, *plus* dure sera la chute
 c. *plus* graves sont les blessures
 (79) a. *plus* il monte, *plus* dure sera la chute
 b. *plus* ils tapent *plus* graves sont les blessures

Les possibilités de combinatoire de l'adjectif dépendent alors de la structure dans laquelle il est réalisé :

– en énoncé isolé, plusieurs quantifieurs sont cumulables :

- (80) a. beaucoup *plus* sombre est le tableau de droite *que* celui de gauche
 b. beaucoup *plus* significatif est le renouveau

– en "siamoise", il y a contrainte

- (81) a. *Plus* doux sont les yeux qu'il tourne vers moi, *plus* obstinément je m'enferme
 b. ? Beaucoup *plus* doux sont les yeux qu'il tourne vers moi *plus* obstinément je m'enferme.

• Attribut à droite : "Plus + *être* + adjectif + sujet lexical"

Les distributions de ce type ne se trouvent que dans les organisations "siamoises" (82). Il est difficile de les envisager sous une forme unaire (83) :

- (82) a. *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques *plus* profond l'amour du canton
 b. *plus* cette somme est grande *plus* est rapide l'inclusion
- (83) a. ? *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques
 b. ? *Plus* est grande cette somme
 c. ? Je sais que *plus* est grande cette somme.

On ne peut inclure facilement le comparatif *plus que* (84) :

- (84) a. * *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques, *plus* que est profond l'amour du canton
 b. * *plus* cette somme est grande, *plus* que est rapide l'inclusion

Une interprétation comparative serait bloquée (85) :

- (85) a. ? Je sais que *plus* est profond que l'idéal l'amour du canton
 b. ? Je sais que *plus* est rapide que le séchage l'inclusion de conservateurs

En revanche, cette distribution est largement attestée dans le cadre des "siamoisés" (86) :

- (86) a. Je sais que *plus* s'accroissent les rigueurs climatiques, *plus* est profond l'amour du canton
 b. Je sais que *plus* cette somme est grande, *plus* est rapide l'inclusion

La place de l'adjectif entraîne une prédictibilité sur le type d'organisation syntaxique. L'attribut, lorsqu'il est réalisé à droite du verbe, fait partie nécessairement d'une organisation de type "plus A plus B".

Les exemples tirés du corpus permettent de montrer que la première distribution — soit "plus + verbe + adjectif + sujet" (87) — est plus rare que la distribution dans laquelle l'adjectif précède le verbe (88). Et cela, dans tous les types de production recueillis.

- (87) a. *Plus* les rangs seront élevés, *plus* apparaît ardente la volonté de laisser aux juges le soin de faire maintenant le nécessaire comme on laisse aux éboueurs celui de défaire une société de ses sanies. (Le Monde)
- (88) *Plus* grande est la sympathie qu'inspire une cause, *plus* grand sera le nombre de médiocres qui accèderont au pouvoir en prétendant le défendre. *Plus* la cause est entendue, *plus* sourd devient le leader. (Philippe Val, *Charlie Hebdo*, 17 février 1993)

Il y aurait donc une distribution "naturelle" des éléments et la position gauche sublimerait le sens des adjectifs et une prédictibilité possible de

la syntaxe des énoncés à partir de la place des adjectifs graduables (les adjectifs porteurs d'un sémantisme de type "permanent" ne pouvant être admis dans les organisations "siamoises"). Le tableau suivant résume la distribution observée :

	Énoncé isolé	Organisation "siamoise"
1. Plus + Sujet + être + attribut	* plus cette somme est grande	plus cette somme est grande plus il rit
2. Plus + attribut + être + Sujet	plus grande est cette somme	plus grande est cette somme plus il rit
3. Plus + être + attribut + Sujet	? plus est grande cette somme	plus est grande cette somme plus il rit

Le cas (2) est fréquemment rencontré dans le corpus des valences "siamoises"³⁰.

3. CONCLUSION

Le contexte bien spécifique retenu (réalisation d'un sujet lexical postposé) a permis de mettre en évidence deux paradigmes distincts de l'attribut. En travaillant à partir de formes typiques, on a pu montrer une induction de sens qui s'étend à l'ensemble des éléments qui remplissent la position à droite ou à gauche du verbe *être*. L'examen des valences "siamoises" a fait ressortir la spécificité de ces organisations qui ne peuvent être assimilées au cas général décrit. La variabilité sémantique de l'adjectif est moins étendue puisque celui-ci doit obligatoirement être graduable. Par contre sa position permet une prédictibilité syntaxique qu'on ne rencontre pas ailleurs.

Paul CAPPEAU
Marie-Josée SAVELLI



30. Il s'agit d'un corpus d'exemples écrits et oraux répertoriés dans le volume 2 de la thèse en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAIRE Suzanne (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse soutenue en 1977, Université de Lille III.
- (1991), "À propos du système en *plus ... plus ...* – Regards sur la notion de coordination", *Tétralogiques 6 – Le paradoxe glossologique*, Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur le langage, Rennes II, pp. 161-177.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1991), "Deux relations de solidarité utiles pour l'analyse de l'attribut", *À la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. DE GAULMYN et S. REMI-GIRAUD, Presses universitaires de Lyon, pp. 83-97.
- BLINKENBERG Andreas (1929), *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague, Munksgaard.
- BOONE Annie (1987), "Les constructions *il est linguiste / c'est un linguiste*", *Langue française* n° 75, 94-106.
- DUPONT Norbert (1991), "Les clitiques 'attributs' en français, *À la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. DE GAULMYN et S. REMI-GIRAUD, Presses universitaires de Lyon, pp. 47-70.
- CAPPEAU Paul (1992), *Le sujet postposé en français contemporain. Analyse syntaxique*, Thèse nouveau régime, Université de Provence.
- CHOI Injoo (1991), "Étude des compléments de manière non prépositionnels du type *les yeux fermés*", Thèse nouveau régime, Université de Provence.
- GARDES-TAMINE Joëlle (1990), *La Grammaire 2 – Syntaxe*, Paris, Armand Colin.
- JONARE Birgitta (1976), "*Pourquoi* et l'inversion finale en français", *Revue Romane*, numéro suppl. 30, Copenhague, Munksgaard.
- KLEIBER Georges (1991), "Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et termes de base", *Sémiotiques* n° 1, Didier-Érudition, pp. 35-58.
- KUPFERMAN Lucien (1991), "Structure événementielle de l'alternance *un / Ø* devant les noms humains attributs", *Langages* n° 102, Paris, pp. 52-75.
- LE BIDOIS Robert (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine (1900-1950)*, Paris, Éd. d'Artrey.
- LE GUERN Michel (1991), "Pour une approche logique de l'attribut grammatical", *À la recherche de l'attribut*, ouvrage publié avec le concours du CNRS, sous la direction de M.-M. DE GAULMYN et S. REMI-GIRAUD, Presses universitaires de Lyon, pp. 71-81.
- MOIGNET Claude (1981), *Systématique de la langue française*, Klincksieck, Paris-Strasbourg.
- SAVELLI Marie-Josée (1993), "Analyse macro-syntaxique : les constructions 'siamoisées' de type *Plus V1 plus V2*", thèse en cours.